

Micro-crèche Liane Mozère

Projet d'établissement



En jeux
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg

29850 Gouesnou

Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat

29800 Landerneau

Tél. : 02 98 47 90 39

www.enjeuxdenfance.fr

Sommaire

Sommaire	1
Préambule	3
Établissement	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement	4
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail.....	4
Les valeurs qui nous animent	5
Les moyens dont nous disposons.....	6
Le projet d'accueil	8
Les prestations d'accueil proposées.....	8
Les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	8
Les compétences professionnelles mobilisées.....	9
La fonction de direction de la structure :.....	9
La continuité de la fonction de direction et de service :.....	9
Le référent santé et accueil inclusif :.....	10
L'auxiliaire de puériculture.....	10
L'animateur petite enfance.....	10
L'agent de service.....	10
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.....	11
L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP).....	12
La formation.....	12
L'apprentissage.....	12
Le projet éducatif	13
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants	13
Cadre et accueil	13
1. Familiarisation.....	13
2. Ages mélangés.....	15
3. Ambiance et décors.....	15
Eveil de l'enfant.....	15

1. Jeu libre.....	15
2. Activités dirigées :	16
3. Motricité libre.....	17
4. Doudou ou l'objet transitionnel.....	18
Les Temps forts de la journée	19
1. Le sommeil	19
2. Les repas.....	20
3. Les soins d'hygiène et l'acquisition de la propreté.....	20
L'accueil.....	22
1. La référence à la journée :	22
2. La place des professionnelles	22
L'éveil culturel et artistique du jeune enfant.....	23
Les actions favorisant l'égalité filles-garçons.....	26
Conclusion :.....	26
Le projet social et le développement durable.....	27
Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs	27
La politique petite enfance du territoire.....	27
Le profil social des familles accueillies.....	29
Les partenaires	30
Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche	31
Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles.....	31
L'inscription de la structure dans un projet de développement durable	32

Préambule

Établissement

Nom : micro-crèche Liane Mozère

Adresse : 1 rue Vivaldi 259200 Brest

Téléphone : 02.98.38.89.31

Mail : lianemozere@enjeuxdenfance.fr

Type de structure : micro-crèche

Nombre de places : 12 enfants

Horaires et jours d'ouverture :

La micro crèche est ouverte toute l'année du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

Elle est fermée

- les jours fériés,
- trois journées correspondant à des journées pédagogiques
- le vendredi suivant le jeudi de l'ascension.

Historique

Comment est née la micro crèche ?

En 2015, suite à un diagnostic sur l'accueil de jeunes enfants concernant ses services et à évaluation des besoins de familles salariées, le CHRU de Brest a pris la décision de fermer sa crèche familiale et lance un appel d'offre avec la demande suivante :

- Réservation de places en crèche pour les enfants de 0 à 3 ans, des salariés du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest pour la totalité de la durée du marché.

- Pour l'ensemble des places réservées, le titulaire s'engage à proposer de l'accueil collectif et de l'accueil familial, en fonction des besoins exprimés par les parents.

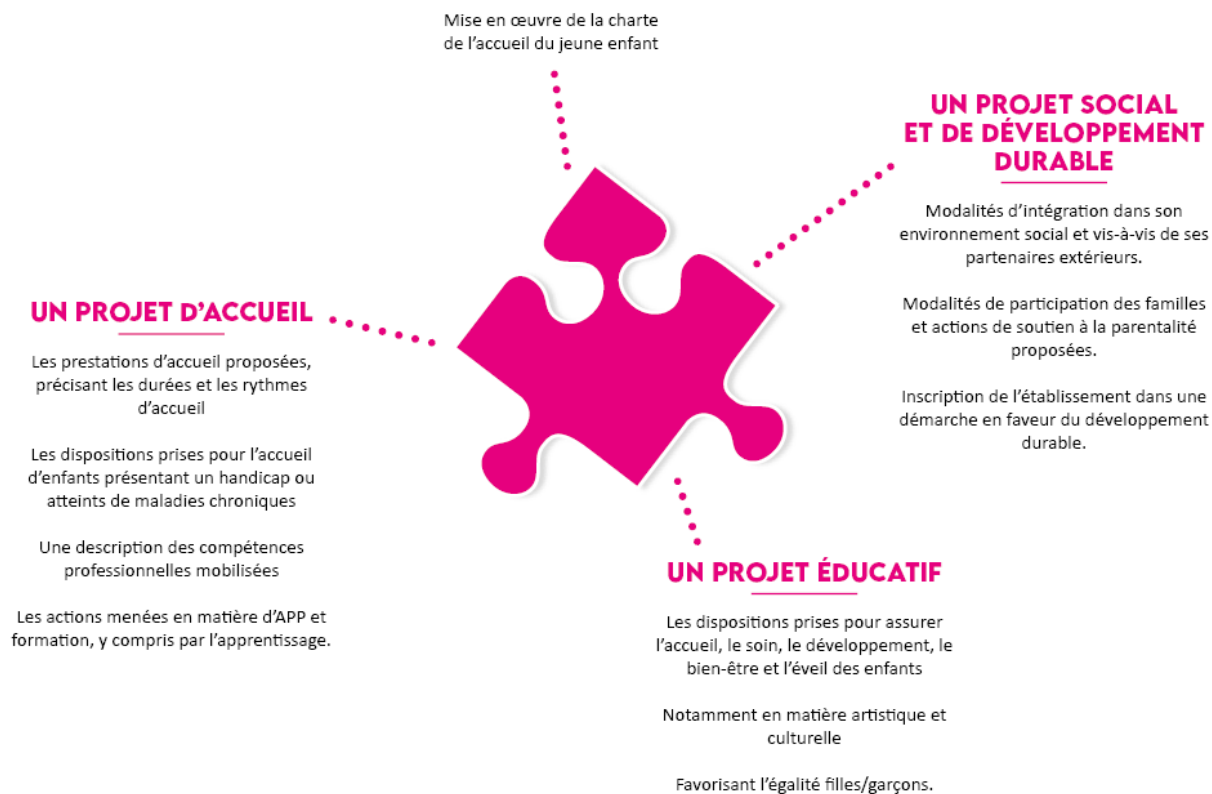
Le pôle Petite Enfance EN JEUX D'ENFANCE de l'Association Don Bosco a répondu à ce marché en proposant l'ouverture d'une micro-crèche d'une capacité d'accueil de 10 places et également d'un service d'accueil Individuel (aux domiciles d'assistants maternels). Ainsi les familles pourront disposer d'une offre d'accueil avec des horaires élargis, mixer les 2 accueils si elles le souhaitent.

Sur Brest, la rive droite dispose de bien moins d'équipement petite enfance que la rive gauche, c'est pourquoi il nous a semblé intéressant de positionner un équipement dans ce quartier résidentiel et verdoyant proche du CHRU.

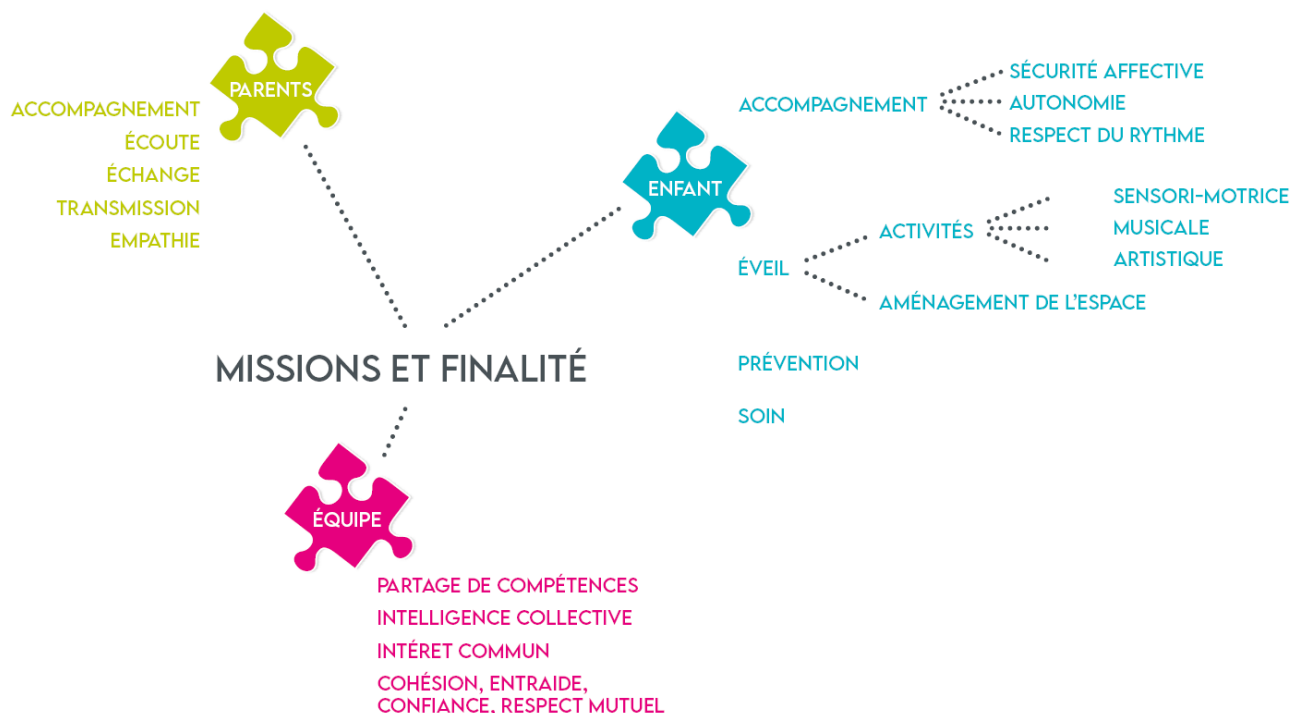
Le 4 janvier 2016 : Ouverture de la micro-crèche Liane Mozère du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, toute l'année et du SAI Babillages avec des assistantes maternelles.

La structure propose également des places à d'autres employeurs réservataires.

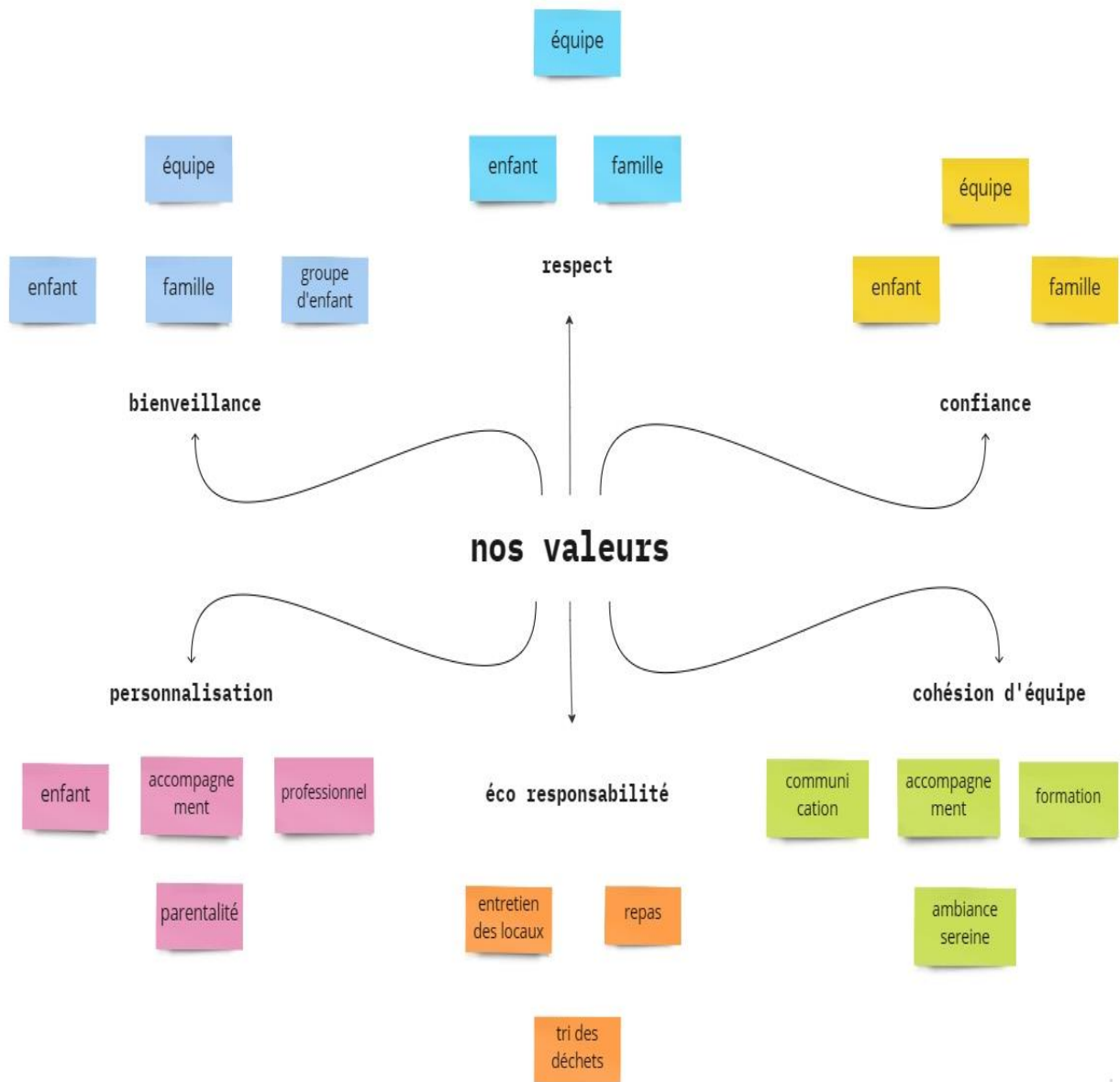
Le projet d'établissement



Les missions de la crèche et la finalité de notre travail



Les valeurs qui nous animent



miro

Les moyens dont nous disposons

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »

- Les professionnelles

L'équipe principale de la micro-crèche est composée de 7 professionnelles pour 4.9 ETP.

De plus, des professionnelles en CDI sur le dispositif d'affectation temporaire effectuent des remplacements sur la micro-crèche Liane Mozère et les EAJE Dorn ha dorn à Gouesnou et Tabarly à Plouzané. Ce dispositif permet de fonctionner avec moins de CDD et donc de diminuer le nombre de personnes inconnues pour les enfants et les familles. Il permet également d'avoir une organisation plus stable sur les crèches, en évitant les situations d'urgence liées à un manque d'encadrement sur le groupe d'enfants. Ces salariées sont des intervenantes pédagogiques qui s'incluent dans le projet d'établissement de chaque crèche. Par ailleurs, elles sont un lien physique entre les crèches et un élément de transmissions.

- La structure

Les enfants sont accueillis dans une maison d'habitation repensée en micro-crèche. Elle est agréée par la Protection Maternelle Infantile (PMI) et a conventionné avec la CAF dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU).

Elle comprend :

- Une pièce de vie au rez-de-chaussée
- Une salle d'activité à l'étage
- Trois chambres
- Un jardin aménagé
- Une salle de motricité polyvalente à proximité de la crèche
- Un coin cuisine
- 2 salles de change

Les repas sont préparés par l'Assiette Coopérative et composés principalement de produits locaux issus de l'agriculture biologique. Ils sont livrés en liaison froide et remis en température sur place. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

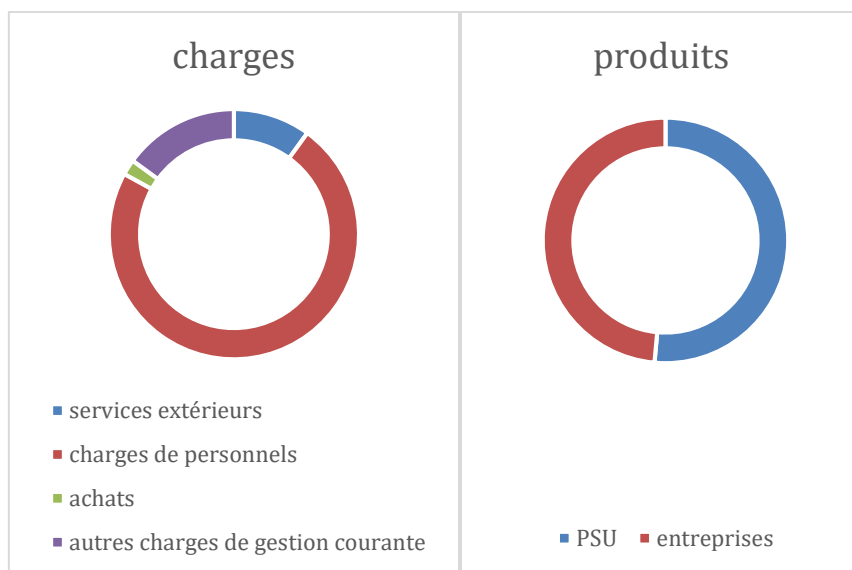
L'hygiène des locaux et jeux font l'objet d'une attention particulière.

Les locaux sont nettoyés régulièrement avec des produits écologique ou écolabel.

Les jeux sont régulièrement nettoyés. De plus, un système de caisse de jouets a été mis en place afin de diversifier les jouets (une caisse par jour, par semaine..) et de limiter la propagation de certains virus. Certains jeux sont quant à eux laissés en libre-service au quotidien afin que les enfants les retrouvent d'un jour sur l'autre.

- Budget

Pour son fonctionnement, la structure bénéficie d'un budget d'environ 247 K€ réparti comme suit :



Le projet d'accueil

Les prestations d'accueil proposées

- **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles anticipé
- **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournant, horaires atypiques, intérim...etc)
- **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés

Les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

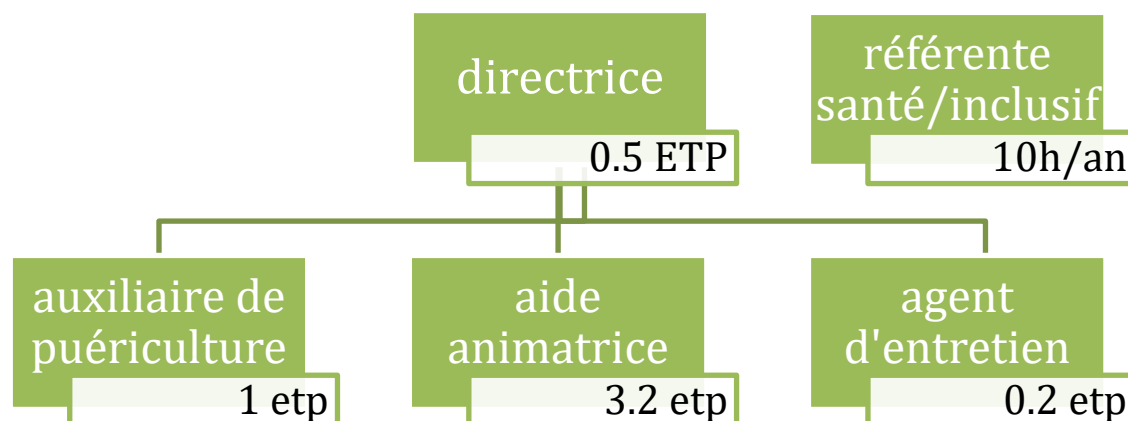
L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique dans un cadre sécurisé et adapté. Une priorité leur est donnée pour leur admission. Il ne s'agit pas simplement d'intégrer des enfants en situation de handicap parmi les autres ; il s'agit de les accueillir dans les meilleures conditions, dans leur intérêt mais aussi celui des autres enfants et des professionnelles.

Les modalités de l'accueil de l'enfant sont discutées avec la famille, le médecin de l'enfant, le référent santé inclusive et l'ensemble de l'équipe, afin d'établir un Projet d'Accueil Individualisé.

L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. La professionnelle référente de l'enfant participera à tout entretien et toute rencontre permettant la meilleure prise en charge de l'enfant et le suivi du PAI.

La prise en charge paramédicale des enfants peut se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

Les compétences professionnelles mobilisées



La fonction de direction de la structure :

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale de la structure : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnelles.

Temps de travail de la direction : 0.5etp

La continuité de la fonction de direction et de service :

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne présente dans l'établissement diplômée ou disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche
- Direction pas joignable (réunion, formation...)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, modifier les plannings des enfants, relever les présences/absences des enfants, accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), proposer une fiche de pré-inscription, adapter en urgence le planning des professionnels, répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), initier les commandes (repas, couches, buanderie), appliquer les protocoles, formuler une demande urgente d'intervention de travaux, assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Nombre d'heures administratives prévues par an : 100h/an

Le référent santé et accueil inclusif :

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7).

Temps d'intervention : 10H par an

Les professionnels d'encadrement des enfants :

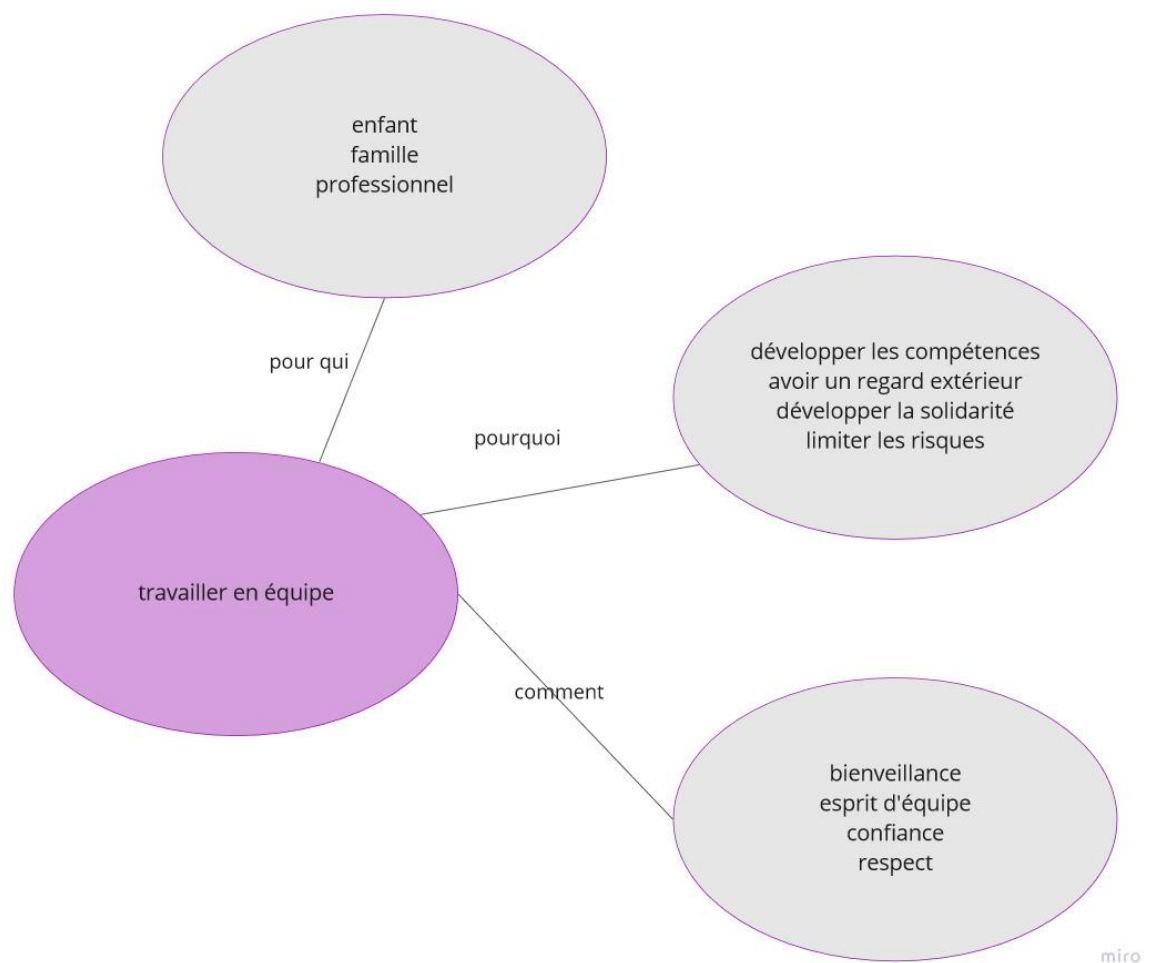
L'auxiliaire de puériculture : Est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant. Il est le relai des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe

L'animateur petite enfance : Est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Educatif Petite Enfance (Niveau 3) ou d'une expérience de trois ans comme assistant maternel. Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Veille à la santé physique et psychologique de l'enfant

Le personnel de service :

L'agent de service : est chargé de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets.

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »



La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.

Des temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour le bien-être des enfants.

- Des réunions d'équipe se déroulent une fois par mois à la fermeture de la crèche en dehors de l'accueil des enfants pendant 1h15.
- Une journée pédagogique permet à l'équipe d'approfondir ou d'aborder des sujets en lien avec le projet de la structure.
- Une journée sous forme de forum permet de regrouper tous les professionnels d'En Jeux d'Enfance autour d'un thème commun.

L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)

L'équipe de la micro-crèche bénéficie de quatre séances d'Analyses de Pratique Professionnelle (APP) par an. Elles se déroulent durant 1h30 après la fermeture de la structure pour l'ensemble de l'équipe. L'animation se fait par un professionnel ayant une qualification requise sans lien hiérarchique.

L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

La formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

La SCIC En Jeux d'Enfance a son propre organisme de formation certifié Qualiopi. Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formation, chaque salarié se voit attribuer au minimum une formation par an qu'il choisit selon son envie. Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques, ce qui permet de créer une dynamique et un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

Un forum regroupant l'ensemble des professionnels d'En Jeux d'Enfance est également organisé tous les ans. Ce forum est organisé en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin, temps d'échange l'après-midi entre pairs.

L'apprentissage

L'apprentissage est un mode de formation par alternance ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique en centre de formation et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi à la crèche par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis. La micro-crèche est ainsi susceptible d'accueillir des apprentis. Cette démarche vise également à pallier la pénurie de professionnels à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

Le projet éducatif

Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

✿ « Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »

Cadre et accueil

L'enfant est un être unique, un citoyen en devenir, ayant une identité liée à sa culture et son histoire, faisant partie d'une famille et s'inscrivant dans une société. Nous l'accueillons jour après jour dans sa globalité, de façon chaleureuse et personnalisée en prenant en compte ses besoins, attentes et capacités. Nous veillons au respect de ses rythmes. Nous lui proposons un environnement adapté et stable, où il peut s'exprimer, créer, jouer, grandir en toute sécurité, favorisant son autonomie et protégeant son intimité.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Nous travaillons en collaboration avec ses parents car l'enfant a besoin de continuité dans son existence. Pour ce faire, l'accompagnement des enfants au quotidien nécessite une cohérence de la part de toutes les professionnelles dans les pratiques quotidiennes.

La progression dans la prise de contact est donc importante afin que l'enfant, sa famille et les professionnelles apprennent à se connaître.

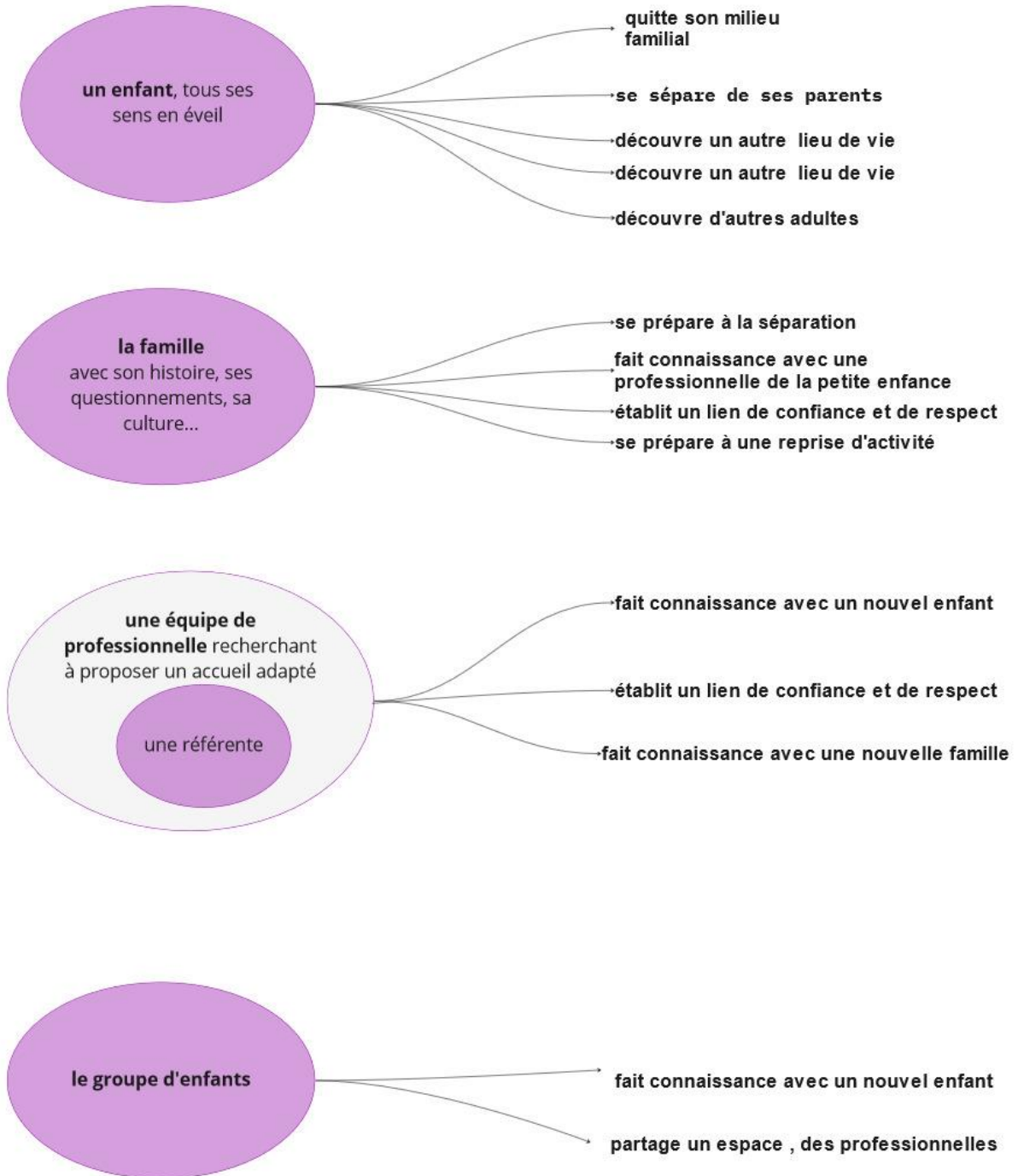
1. Familiarisation

Dans un premier temps, la directrice aura présenté aux parents le fonctionnement global de la structure, le projet éducatif et pédagogique, fait visiter les locaux, fait rencontrer l'équipe.

Le premier rendez-vous est convenu entre le parent, la directrice et la personne de l'équipe dite référente, unique à chaque enfant. Une autre professionnelle se positionne en tant que suppléante pour permettre un accompagnement sécurisé tout au long de la période. La personne de référence est présente les 15 premiers jours et introduit le reste de l'équipe dans le quotidien de l'enfant. Elle ouvre un dossier individuel qui sera une trace du parcours de l'enfant dans la structure. Les rendez-vous suivants sont programmés entre les parents et la référente.

Qu'est-ce que la période de familiarisation ?

C'est une **période de transition et de rencontre** qui se déroule sur 15 jour pour :



miro

2. Ages mélangés

L'accueil à la micro-crèche s'effectue en âge mélangé, de 2 mois à 4 ans. Pour autant, nous créons des micro-groupes en fonction de l'âge et des besoins physiologiques des enfants. Chaque groupe est encadré par une professionnelle.

- Les petits, de 2 mois à environ 12 mois : maternage
- Les moyens, de 12 mois à 18 mois environ : ils gagnent en autonomie au niveau des déplacements, introduction des morceaux dans l'alimentation, changement de rythme des siestes (la sieste du matin n'est plus systématique).
- Les grands, de 18 mois au départ de la crèche : acquisition de la marche, de la propreté, communication plus développée et plus fluide, repas à table en morceaux, sieste en début d'après-midi, ...

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

3. Ambiance et décors

L'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs est important de même que les choix du matériel. L'aménagement peut évoluer en fonction du groupe d'enfant et de leurs besoins.

En fonction de l'époque de l'année l'équipe essaye de diversifier les activités afin de décorer et d'afficher les créations des enfants. Cela crée une ambiance plus joyeuse et permet aux parents de suivre les différentes animations proposées au quotidien. Les professionnelles participent aussi à cette décoration en proposant des décors (dessins, peinture sur les vitres...) suivant la période de l'année (saisons, fêtes...)

Eveil de l'enfant

1. Jeu libre

« Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu »

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend par ce qu'il joue »

Citations de Jean EPSTEIN, psychosociologue



De nombreux jeux et objets sont mis à disposition des enfants qui peuvent s'en saisir selon leurs envies, sans consignes restrictives de la part des adultes. C'est le concept du jeu libre, qui, dans un espace sécuritaire, permet à l'enfant d'améliorer sa confiance en lui, son autonomie et sa pensée créative. Cela permet également aux professionnelles de réaliser des temps d'observation de l'enfant afin de mieux le connaître, d'adapter et de varier les jeux proposés à l'évolution de ce dernier.

Pendant le jeu libre, l'enfant peut expérimenter et essayer toute sorte de chose, utiliser tous ses sens (visuel, gustatif, toucher...). En effet, l'absence de règles lui offre une grande liberté. L'enfant peut utiliser un objet de plusieurs façons suivant son imaginaire : un petit cerceau peut devenir un chapeau, un volant de voiture, une cabane ; un morceau de tissu peut être « machouillé » puis servir de couverture de poupée ou pour cacher un autre jouet....

A travers ces jeux libres l'enfant est également amené à coopérer avec d'autres enfants, partager l'espace, un objet. Il apprend alors à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à construire des relations avec ses pairs.

La professionnelle sera présente mais n'interviendra que pour aider l'enfant à régler un conflit ou désaccord. Elle verbalisera une situation, un geste pour l'aider à dépasser le conflit et à trouver la solution lui-même. Il est important que l'adulte soit soutenant mais pas interventionniste, c'est ainsi que l'enfant fera l'apprentissage progressif de la socialisation.

2. Activités dirigées :

Les professionnelles sont vigilantes à l'épanouissement et au plaisir des enfants pendant ces temps d'activités. Ces derniers n'ont d'ailleurs aucune obligation d'y participer et pourront continuer de jouer librement s'ils le souhaitent. Les enfants ont parfois besoin d'observer une activité avant d'avoir envie d'en être acteur. Elles permettent également l'apprentissage des premières règles qui seront posées clairement et verbalisées par la professionnelle.



Les professionnelles seront attentives à la « période sensible » de l'enfant pour reprendre les termes de Maria Montessori, médecin et pédagogue. Selon elle, chaque enfant est unique. Il a sa personnalité propre, son rythme de vie, ses qualités et ses difficultés éventuelles. Il s'agit de sensibilités spéciales en évolution, des moments de la vie de l'enfant où celui-ci est tout entier « absorbé » par une sensibilité particulière à un élément précis de l'environnement. Ce sont des périodes passagères, transitoires ; elles se limitent à l'acquisition d'un caractère déterminé ; une fois le caractère développé, la « sensibilité » cesse. Il est donc primordial que l'environnement offre au bon moment à l'enfant les moyens de se développer en utilisant ces périodes sensibles.

Il s'agit de :

- La période sensible du langage, plus ou moins entre 2 mois et 6 ans ;
- La période sensible de la coordination des mouvements, environ de 18 mois à 4 ans ;
- La période sensible de l'ordre, environ de la naissance à 6 ans ;
- La période sensible du raffinement des sens, environ de 18 mois à 5 ans ;
- La période sensible du comportement social, environ de 2 ans et demi à 6 ans ;
- La période sensible des petits objets, au cours de la 2e année sur un temps très court.











3. Motricité libre

La motricité libre, précepte d'Emmi Pikler, pédiatre qui a créé la fondation Pikler Loczy, est mise en pratique à la micro-crèche. Il s'agit de :

- Favoriser la mobilité et l'équilibre naturel de l'enfant
- Choisir des vêtements et des chaussures qui n'entraveront pas sa motricité
- Permettre à l'enfant de ressentir ses sensations corporelles
- Apprendre à l'observer, ne pas intervenir, adapter et sécuriser son environnement
- Permettre à l'enfant de faire confiance en ses capacités et en son propre jugement
- Laisser la possibilité à l'enfant de découvrir son corps, d'explorer ses capacités
- Permettre à l'enfant de passer à l'étape suivante de sa motricité comme il le souhaite et quand il le souhaite
- Ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire tout seul
- Permettre à l'enfant de développer son autonomie et sa confiance en soi.

Déroulement du développement moteur autonome selon Emmi Pikler

http://pikler.fr/Annexes/Emmi_Pikler_Loczy/Emmi_Pikler/La_motricite_libre

	Position de départ	
En partant du dos, jusqu'à la rotation sur le ventre, l'enfant se retourne et roule		
Déroulement de la reptation sur le ventre jusqu'au 4 pattes sur les genoux et les mains		
Comment se déroule le processus menant à la position assise		
L'enfant apprend à se mettre debout		
Il se met debout librement et apprend à marcher sans se cramponner		

4. Doudou ou l'objet transitionnel

Le doudou, c'est l'objet qui fait transition, comme son nom l'indique, entre la maison et la crèche ou un autre lieu hors de la maison. Il a donc toute son importance à la crèche car il facilite la séparation entre l'enfant et sa famille. La plupart des enfants en possèdent un, accompagné ou pas d'une tétine.

Les professionnelles le proposent à l'enfant en cas de besoin : séparation, sommeil, petit coup de blues...

Le doudou permet à l'enfant d'être acteur et de gérer lui-même ses émotions, de pouvoir vivre pleinement et sereinement ses activités en le laissant visible et en libre accès. Les professionnelles verbaliseront et accompagneront la prise du doudou (et/ou tétine) et le besoin de l'enfant. Le doudou ne sera pas proposé systématiquement, et l'enfant sera parfois invité à le poser pour jouer, aller aux toilettes, aller au jardin etc. Les plus grands pourront ainsi s'en détacher de temps en temps et progressivement.

Si le nourrisson n'a pas encore choisi son doudou : les parents pourront proposer un tee-shirt, un foulard d'un parent : l'odeur lui rappellera celle de la maison.

Cet objet transitionnel aide aussi l'enfant à se structurer puisqu'il le rassure, l'apaise et n'appartient qu'à lui. Les enfants à la crèche reconnaissent le doudou de chacun. Il ne s'agit pas d'une habitude infantile qu'il faut combattre mais d'un objet qu'il faut absolument respecter.

Pour continuer cette démarche de sécurité affective, les familles pourront si elles le souhaitent apporter un album photo de famille, d'animaux familial, de lieux ressources...Ceci pourra sécuriser, rassurer, consoler pendant les moments plus difficiles. Il est également intéressant dans les échanges avec l'enfant (support aux langages, aux différences).



Les Temps forts de la journée

La journée d'un enfant à la micro-crèche est jalonnée de temps forts.

1. Le sommeil

Il est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux en plus d'avoir une fonction de récupération de la fatigue.

Les plus petits sont couchés selon leur propre rythme (matin et/ou après-midi), tandis que les plus grands font généralement la sieste après le déjeuner.

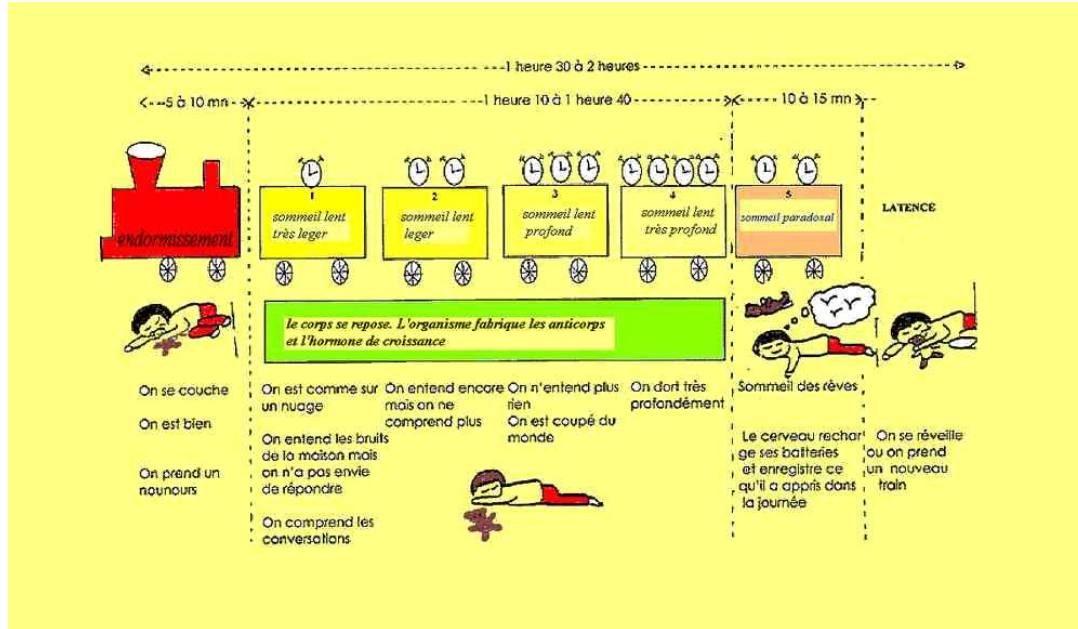
Nous nous adaptons de toute façon au rythme de chaque enfant, sachant que cela peut varier selon les jours. L'enfant doit se sentir en sécurité pour s'endormir, nous veillons donc à respecter ses rituels d'endormissement : doudou, tétine, couchage adapté, bercement, portage....

L'enfant est couché autant que possible dans le même lit et au même endroit enfin qu'il puisse avoir un repère spatial et donc sécurisant.

Un enfant qui dort ne sera pas réveillé pour le repas.

Il arrive souvent que le rythme de l'enfant se modifie lors de l'accueil : nouveau rythme de vie, nouvel environnement...

Le petit train du sommeil :



2. Les repas

Lors de la période de familiarisation un questionnaire alimentaire est proposé aux familles. Il permet de recenser les habitudes alimentaires de l'enfant. Par la suite, les parents sont invités à transmettre tous les changements et évolutions du régime alimentaire de leur enfant. Tout nouvel aliment pour l'enfant doit être introduit à la maison avant de faire partie de ses repas à la crèche.

Les repas sont confectionnés par l'Assiette Coopérative et élaborés par une diététicienne. Une grande partie des denrées sont bio. Trois types de repas sont proposés en fonction de l'âge des enfants.

Les menus de la semaine sont affichés à l'entrée.

Les biberons sont donnés aux plus petits en fonction de leur propre rythme. Nous avons des biberons en verre à la crèche mais les parents s'ils le souhaitent peuvent apporter leurs propres biberons.

Le déjeuner est proposé à partir de 11h et le goûter à partir de 15h.

Le moment du repas est un moment d'échanges et de convivialité. C'est un temps relationnel mais aussi un temps de découverte et de formation du goût.

Les enfants qui ont besoin de l'aide d'un adulte sont nourris individuellement. Ceux qui commencent à manger seul sont aidés si nécessaire.

Les enfants acceptent parfois de manger un aliment à la crèche mais pas à la maison et vice-versa... Enfin, les enfants sont invités à goûter un aliment mais en aucun cas forcés.



3. Les soins d'hygiène et l'acquisition de la propreté

Le change des couches des enfants sont réalisés autant de fois que nécessaire. La crèche fournit les couches. Les parents ont la possibilité de fournir leur propre marque de couches ou des couches lavables s'ils le souhaitent.

Les enfants sont lavés à l'eau. Un gant de toilette est utilisé pour chaque change. Nous utilisons des langes plutôt que des serviettes de toilette afin de minimiser le nombre de machine à laver.

Le temps du change est un temps de maternage. Il est intime, privilégié et empreint de délicatesse. Les soins et gestes prodigués sont verbalisés à l'enfant.

Il est encouragé à participer et accompagné vers l'autonomie. Un enfant qui commence à aller sur le pot ou aux toilettes mais qui porte encore des couches sera changé debout. Dès que l'enfant est à l'aise en position debout, le change debout peut lui être proposé. Sous l'œil attentif et bienveillant de l'adulte, il défait sa couche, la jette à la poubelle, se nettoie et avec l'aide de l'adulte enfille une couche propre.

La propreté ou (l'acquisition de la maîtrise des sphincters) est une acquisition et non pas un apprentissage. C'est une étape importante dans la vie de l'enfant. Elle ne sera pas imposée à l'enfant. Il sera accompagné lorsqu'il sera prêt.

Parents et professionnelles agiront de concert et en continuité.

Il est important de rappeler que l'enfant ne peut faire cette acquisition que lorsqu'il a atteint une certaine maturation cérébrale, nerveuse et psychomotrice.

Son corps lui appartient, il doit apprendre à identifier ses sensations, le maîtriser progressivement. Cette étape importante doit être empreinte de respect du corps de l'enfant.

Aucun enfant ne sera forcé à aller sur le pot. « Les accidents » seront dédramatisés et verbalisés.

Les premiers signes vers cette acquisition :

- L'enfant dit quand il a fait pipi ou caca. Il identifie les sensations de son corps mais il ne sait pas encore anticiper.
- La couche est sèche pendant de longue période ou au réveil de la sieste
- Il sait monter et descendre les escaliers sans aide d'un adulte.
- Il a acquis suffisamment de langage pour exprimer son besoin d'aller au pot ou aux toilettes.

Pour le bien-être de l'enfant, il sera changé si ses vêtements sont sales ou mouillés. Les parents veilleront à ce que le casier de l'enfant soit toujours pourvu de suffisamment de vêtements de rechange.



✿ **Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »**

L'accueil

La qualité de l'accueil est garant pour l'enfant d'une bonne journée à la crèche. L'accueil sera individualisé et personnalisé autant que possible. C'est un moment délicat où enfant et parents vont se séparer.

Nous veillerons à accompagner chacun d'entre eux pour que celle-ci se passe avec douceur et bienveillance.

C'est également un moment d'échanges privilégiés entre parents et professionnelles, tout comme lors de l'accueil du soir où nous transmettons aux parents le déroulement de la journée de leur enfant, une observation, une anecdote...

Parents et professionnelles seront attentifs à respecter la confidentialité des échanges de chacun. C'est aussi laisser la possibilité à l'enfant de se séparer de son parent selon son rituel ou tout simplement la façon qui lui convient : dans les bras de la professionnelle ou pas, en faisant coucou par la fenêtre, en partant jouer et dire au revoir d'un geste de la main...

Les transmissions du soir et du matin, les temps forts de la journée sont notés individuellement pour chaque enfant et conservés (classeur de transmissions).

✿ **« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »**

1. La référence à la journée :

Nous pratiquons un système de référence à la journée, en fonction de nos horaires de travail les professionnelles accompagnent un groupe d'âge (bébés, moyens et grands). Ce sont souvent les temps de soin qui vont permettre à l'enfant de connaître et différencier la ou les personnes de référence, qui vont sur une journée lui donner son repas, le coucher l'accompagner à la sieste, le changer, tout en construisant une relation affective réelle avec eux. Dans chaque échange, c'est une relation de confiance qui s'installe entre l'adulte et l'enfant.

L'attachement est essentiel pour l'enfant pour développer sa sécurité affective ce qui lui permettra d'évoluer vers une autonomie propre et réelle.

2. La place des professionnelles

Le rôle des professionnelles n'est pas de se substituer aux parents lors de l'accueil de leur enfant. Elles sont des relais qui assurent la continuité des soins et de l'éducation des enfants en collaboration étroite avec les parents. La notion de co éducation est importante dans l'accueil de l'enfant Nous nous refusons à une catégorisation des « différences » (cultures, catégories sociales, handicap...), en prenant en compte la « diversité » des enfants et des familles comme la base du fonctionnement.

La pédagogie de la diversité cherche à reconnaître et accueillir chacun dans ses particularités. Mais elle vise aussi à permettre l'intégration de chaque enfant dans le groupe, ce qui implique de s'interroger sur le fonctionnement pour identifier s'il convient bien à tous. Car la pédagogie de la

diversité, au-delà d'accepter chacun tel qu'il est, permet à chaque enfant de dépasser les appréhensions, les préjugés face à la différence de l'autre. Elle favorise l'expression du point de vue de tous : des enfants, des parents et des professionnelles, en donnant de la valeur à chacun dans un contexte donné.

La fonction parentale sera soutenue et non jugée Les parents sont invités à partager avec elles leurs observations, leurs points de vue. Toutefois, l'équipe n'appliquera pas une demande des parents contraire à l'intérêt de l'enfant.

Toute l'équipe travaille avec des postures professionnelles identiques, avec la même feuille de route, mais avec leur savoir-faire personnel...

Nous pratiquons également **la pédagogie positive** qui consiste à s'intéresser à l'environnement dans lequel l'enfant évolue, afin de définir clairement ses difficultés et ses attentes. Pour cela, nous allons prendre en compte l'aspect cognitif, affectif et somatique (esprit, cœur et corps).

Derrière chaque réaction inappropriée se cache un besoin insatisfait. Quand l'un de nos besoins est inassouvi, nous sommes malgré nous plongés dans un état de frustration. Identifier le(s) besoin(s) insatisfait(s) de l'enfant permet de proposer une réponse plus adaptée et de limiter la réapparition de comportements indésirables comme les colères, les pleurs, les manifestations d'agressivité verbales ou physiques. Les enfants nous observent, ils finissent par reproduire les comportements des adultes qu'ils ont préalablement observés et enregistrés.

Nous sommes au sein de la micro-crèche des **personnes phares**. C'est-à-dire une présence de l'adulte auprès de l'enfant lui apportant la sécurité physique et affective dont il a besoin pour explorer son environnement.

Afin d'assurer une qualité d'accueil optimale les professionnelles s'engagent à

- Se mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler.
- Maîtriser les paroles échangées au-dessus de la tête de l'enfant.
- Mettre des mots sur les intentions et les actes du quotidien (de l'enfant et du professionnel).
- Respecter les besoins de l'enfant
- Faire confiance à l'enfant et le « positiver ».
- Porter attention à la singularité de chacun.
- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille.

C'est aussi grâce à ces hommes et ces femmes que nous construisons notre identité !

L'éveil culturel et artistique du jeune enfant

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

La socialisation, la découverte du monde qui nous entoure passe aussi par des sorties, des rencontres

avec d'autres personnes que les professionnelles de la crèche.

Sortir permet de répondre aux besoins purement physiologiques du jeune enfant comme s'oxygéner, faire de l'exercice mais c'est aussi l'occasion d'aller découvrir le monde ... Ainsi nous organisons des sorties tel que le musée des beaux-arts, la médiathèque, Océanopolis, la ferme pédagogique, le marché mais aussi des balades dans les bois, à la plage etc.... L'exploration de la nature permet aux enfants, par tout ce qu'elle offre, de stimuler leur curiosité, leur sens grâce à leurs propres expérimentations.



- La micro-crèche bénéficie d'un jardin. L'activité potager permet de stimuler le toucher, la vue, l'odorat. Cela permet d'appréhender la notion de temps (laisser pousser avant de pouvoir cueillir et manger). Découvrir de nouveaux mots, apprendre les couleurs de façon pratique et ludique. Les enfants peuvent manipuler la terre, les plants, l'arrosoir ou des petits outils. Nous pouvons également organiser des ateliers cuisine avec le fruit de nos récoltes.



- Nous avons démarré un cycle de **Rencontres bébés lecteurs et jeux** à la médiathèque de la Cavale Blanche. La responsable équipe jeunesse nous a proposé ces rencontres à raison de deux par trimestre. Cela permet aux tout-petits de découvrir la lecture, de manipuler les livres, de découvrir un nouveau lieu, de rencontrer de nouvelles personnes adultes et enfants. Ils sont alors sensibilisés à l'écoute du langage écrit (autres mots, autres intonations...)
- Les enfants participent à un temps d'éveil musical. Cette activité permet à l'enfant d'écouter, de découvrir une grande variété de sonorité et d'instruments, de toucher, jouer, danser, ressentir des émotions, des sensations.

- Les enfants bénéficient d'une animation au musée des beaux-arts. Ils y découvrent un nouveau lieu (pénombre, calme, œuvres de différentes couleurs, sculptures...) et de nouvelles personnes (intervenantes, visiteurs du musée...)

Cette activité favorise

- La curiosité des enfants face à la nouveauté,
- L'expression de leurs goûts, leur point de vue face à ce qu'il voit et/ou ressent face à une œuvre
- La créativité



- À proximité immédiate de la micro-crèche, une salle dédiée à l'accueil de la micro-crèche et du SAI Babillages La micro-crèche et le Service d'accueil Individuel permet aux enfants de se retrouver pour des activités libres, pour des ateliers encadrés par des intervenants extérieurs tels que la musique, la motricité....



- Des temps d'échanges ont lieu avec des résidents du foyer de Kervallon et leurs éducateurs (chandeleur, chasse aux œufs, activités peinture...) permettant aux enfants de s'ouvrir à la différence et au handicap.
- Une salle Snoezelen, dans les locaux du foyer nous est également accessible.
- Des assistantes maternelles du SAI Babillages sont rattachées à la micro crèche. Ainsi, elles peuvent venir participer à des temps d'éveil et de jeux dans la structure. Elles font partie intégrante de l'équipe. Les enfants qu'elles accueillent découvrent la collectivité, un nouvel espace. Ils font connaissance avec d'autres enfants et d'autres professionnelles.

Lors de temps de formation ou de congés annuels de leur assistante maternelle, une solution sera recherchée avec un accueil chez une autre assistante maternelle du SAI ou vers la crèche de rattachement. Cet accueil sera facilité par les rencontres et

activités faites tout au long de l'année.

Les assistantes maternelles et les professionnelles de la crèche partagent leur expérience professionnelle, l'observation des enfants.

Les actions favorisant l'égalité filles-garçons

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Fille ou garçon, l'enfant a besoin d'être valorisé pour ses qualités personnelles, en dehors de tous stéréotypes. Il en va de même pour les professionnelles qui l'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes qu'il va construire son identité.

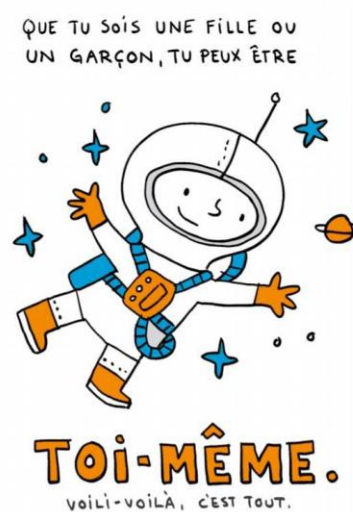
Au quotidien, l'équipe propose donc les mêmes jouets ou activités à tous les enfants présents, filles ou garçons. Les poupées, les petites voitures ou le coin cuisine sont accessibles pour tous. Nous sommes vigilantes à ne pas inciter l'enfant à choisir tel ou tel jouet, ou telle ou telle couleur selon son sexe. On essaye également de choisir des lectures neutres (éviter maman à la cuisine et papa qui bricole par exemple). A la crèche, les enfants ont la liberté de choix dans les activités quel que soit leur sexe, ils peuvent ainsi disposer de la palette des « possibles ».

Il est important de combattre les préjugés dès la petite enfance et d'avancer vers une éducation égalitaire, sans stéréotype de genre.

Conclusion :

Ce projet pédagogique est le fruit de la réflexion d'une équipe, de parents au cœur d'un projet coopératif.

Il est en constante évolution et sera nourri de nos rencontres et questionnements au quotidien avec les familles et les partenaires.



Le projet social et le développement durable

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

La politique petite enfance du territoire

La micro crèche est un EAJE d'employeurs accessible aux salariés du CHRU après décision de la commission d'attribution des places. Elle est également accessible à toutes les entreprises réservataires.

Le territoire de la micro-crèche est vaste. Des enfants originaires de commune extérieur à Brest peuvent y être accueillis. Certaines familles choisissent de confier leur enfant à proximité de leur lieu de travail plutôt qu'à proximité de leur lieu d'habitation. Les enfants accueillis à la micro-crèche Liane Mozère sont originaire des communes de Brest, Gouesnou, Plouzané, Saint Renan, Locmaria Plouzané, Plouzané, Plouédern, Plougonvelin, le Relecq Kerhuon, Milizac

La structure est implantée à BREST, dans le quartier de la Cavale Blanche sur la rive droite.

A Brest, la politique de l'accueil petite enfance propose plusieurs solutions pour faire garder son enfant. A chaque situation, un mode de garde adapté peut être trouvé.

Pour trouver un mode de garde adapté à leurs besoins, les parents peuvent se faire guider par les relais petite enfance présents dans les six mairies de quartiers de Brest.

L'accueil individuel : les enfants sont accueillis chez un assistant maternel

Du particuliers employeurs :

Il s'agit du premier mode d'accueil des moins de trois ans, à Brest, comme sur l'ensemble de la France. Au nombre de 543 ils/elles offrent 1688 places agréés par le Conseil départemental.

D'une crèche familiale de la ville de Brest :

Les assistants maternels salariés de la Ville de Brest sont au nombre de 35, ils offrent 105 places. Ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants) et les enfants accueillis participent régulièrement à des temps d'animation collectifs dans les crèches municipales.

L'accueil collectif : les enfants sont accueillis au sein d'un établissement.

Au nombre de 14 et gérant au total 596 places, les crèches brestoises à gestion associative, mutualiste ou municipale accueillent tous les enfants brestois jusqu'à 3 ans révolus. S'y ajoutent des micro-crèches ou crèches d'entreprises (IGESA, Les Moussaillons, Liane Mozère) regroupant 164 places supplémentaires.

L'accueil occasionnel :

Les haltes garderies municipales accueillent pour quelques heures votre enfant à partir de 3 mois. Il en existe 6 à Brest pour un total de 120 places.

L'accueil en horaires atypiques

La crèche Graines de Soleil dispose d'un accueil de 30 places. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, mais également le samedi de 8h30 à 17h30.

Il est possible d'obtenir un accueil sur le samedi uniquement en complément d'un autre mode de garde durant la semaine.

La crèche associative Les Poupig d'Armor offre un accueil de 37 places pour les enfants de 0 à 6 ans. La structure s'adapte aux besoins des parents : temps partiel irrégulier, horaires élargis. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 20h15.

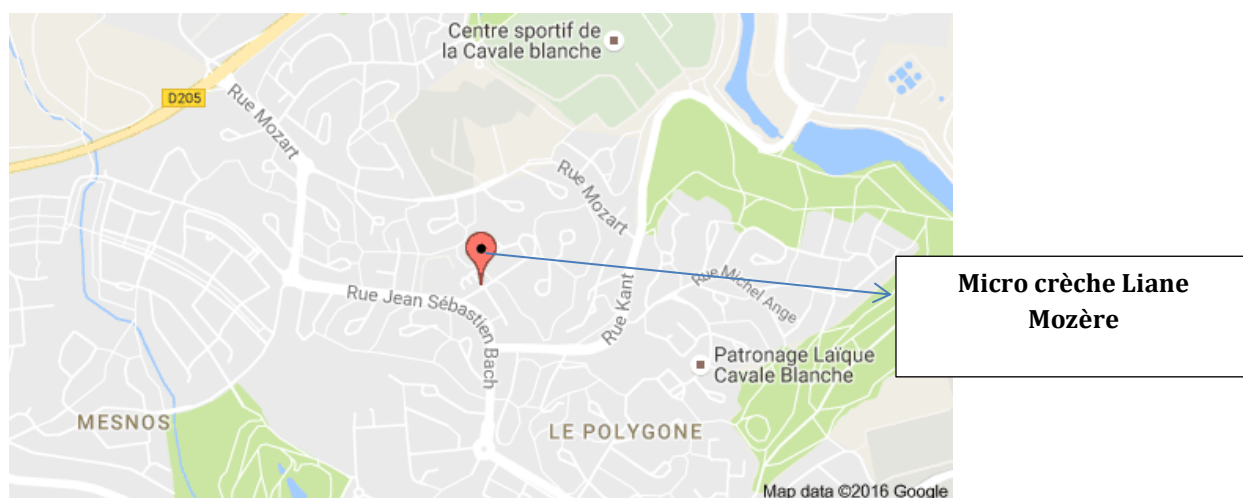
L'accueil d'urgence est proposé aux familles pour répondre à une défaillance du mode d'accueil habituel survenant, au maximum dans les quatre semaines à venir, suite à un événement imprévisible. Il est de 5 jours par semaine. L'accueil en urgence n'ouvre aucun droit à une place définitive en crèche, il s'agit d'un accueil transitoire de 3 mois laissant à la famille le temps de trouver une solution pérenne.

Dispositifs innovants sur Brest

3 M.A.M. Maisons d'assistantes maternelles sont ouvertes sur Brest

L'association Archipel est en charge d'un dispositif de garde complémentaire en horaires atypiques pour les enfants de 0 à 3 ans. Ce service est subventionné par la Ville de Brest, il s'adresse aux familles avec un quotient familial inférieur ou égal à 1 000€. Il s'agit de permettre aux familles ayant des contraintes de garde d'enfants en dehors des heures de garde habituelles, de pouvoir accéder à un service qui fonctionne à domicile de 4h00 à 7h30 et de 18h30 à 22h00. Ce dispositif prend en charge l'enfant sur ces tranches horaires atypiques, en lien avec son mode de garde habituel. Le choix de cette implantation relève de plusieurs facteurs :

La micro crèche est située sur la rive droite qui est moins dotée que la rive gauche.



La micro-crèche est à proximité immédiate du Kervallon qui met à notre disposition une salle d'activités.

Nous participons aux Forum Brestois de la Petite Enfance ce qui permet de faire du lien avec les autres structures et avec les Relais Accueil Petite Enfance.

Le profil social des familles accueillies

Les situations familiales

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Orientations partenaires sociaux	0	0	0	0
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	1	1	0	1
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés, tout ce qui a pu vous alerter en termes d'urgence sociale...etc)	3	1	2	0
Payant moins d'1 € de l'heure	7	7	7	6
Enfants issus d'une famille monoparentale	4	3	6	6

La structure accueille des enfants dont les parents sont salariés d'une entreprise réservataire. Les enfants sont donc issus majoritairement de famille dont l'insertion professionnelle est acquise. Toutefois des places dites solidaire, permet l'accessibilité à ces enfants. Le nombre d'enfant issu d'une famille monoparentale est en augmentation, ceci s'explique par l'évolution de la parentalité et par le fait que ces situations sont prises en compte dans l'attribution des places.

La liste d'attente

<u>Données</u>	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Nombre d'enfants en liste d'attente au 31/12	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>19</u>	<u>8</u>
Nombre d'enfants arrivés dans l'année	<u>22</u>	<u>23</u>	<u>18</u>	<u>14</u>
Nombre d'enfants accueillis dans l'année	<u>39</u>	<u>48</u>	<u>51</u>	<u>47</u>

La structure répond bien à une demande des salariés des entreprises. La micro-crèche est ouverte tout au long de l'année (2 fermetures pour formation et une pour un pont). Cette ouverture permet de

répondre aux besoins réguliers et occasionnels des familles. Les demandes d'accueil pendant les congés des assistants maternels et de fermeture de la structure d'accueil habituel de l'enfant sont importantes. Ceci explique le nombre important d'enfants accueillis.

Les partenaires

La crèche sur son territoire, les partenariats locaux :

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
CAF	Partenaire financier et construction du projet, diagnostic, statistiques et comité de pilotage
Médiathèque de la Cavale Blanche	1 atelier lecture mensuel à la médiathèque animé ou dans la salle de Kervallon par une bibliothécaire jeunesse. Les enfants sont accompagnés des animatrices de la micro crèche.
Foyer Kervallon (adultes handicapés)	Des activités avec les résidents du foyer de kervallon sont programmées (fabrication de crêpes, océanopolis...)
Foyer de kervallon	Une salle de réunion et une salle d'activité d'activités est mise à disposition par le Foyer Kervallon
Conseil Départemental	Avec l'équipe de la PMI, accompagnement des familles. Principalement le CDAS rive droite
Le SAI Babillages	Travailler en collaboration avec les assistantes maternelles est une démarche qui correspond à notre volonté de cohésion. Une collaboration avec le SAI « babillages est particulièrement travaillé. Il s'agit de développer une complémentarité nécessaire des modes d'accueil pour répondre aux besoins des familles. La crèche peut venir en complément de l'accueil chez une assistante maternelle lors d'une absence de celle-ci ou pour anticiper une scolarisation. Des activités communes, des sorties, des spectacles, participent ainsi au décloisement des modes d'accueil.

Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

La participation parentale est l'une des priorités de la SCIC En Jeux d'Enfance.

Les mots clés de ce thème sont : faire ensemble, responsabiliser, accompagner et co-éduquer.

Elle est aussi au cœur de la charte d'accueil de l'enfant et de sa famille en structure d'accueil du jeune enfant.

Nous souhaitons que la micro-crèche soit un lieu de vie, convivial, chaleureux. Les parents y ont toute leur place. Les échanges entre parents et équipe professionnelle constituent la base du travail en crèche pour le bien-être des enfants. Ils permettent de respecter au maximum l'Enfant et sa famille.

Ainsi, les parents sont invités à participer à la vie de la crèche lors de sorties avec les enfants, de réunions à thème, conférence-débat, mais encore de moments festifs tels que : la galette, spectacle, potager, ... Les familles sont sollicitées pour partager leur talents, passion (chants, musique, jardin, bricolage, lectures...).

Les parents sont invités des ateliers parents enfants (ex atelier au musée des beaux-arts)

Des enquêtes de satisfaction sur la qualité de l'accueil dans notre structure sont élaborées afin de connaître le ressenti des parents sur l'accueil de leurs enfants et permettre, si besoin, de réajuster nos pratiques professionnelles.

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

Places d'urgence, minimas sociaux

La structure s'engage à accueillir des enfants en urgence. La durée de ce mode de prise en charge est temporaire et ne donne pas automatiquement lieu à une place définitive.

La direction examinera avec la plus grande bienveillance les demandes de familles bénéficiaires de minimas sociaux ou adressé par des organismes de l'action sociale.

Les places solidaires

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance à créer en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.



L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

Le développement durable engage le respect et la préservation de l'environnement pour les citoyens de demain.

Nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable à travers la gestion de nos déchets, la limitation de nos consommations en eau, en énergie et l'éducation environnementale.

Chaque membre de l'équipe est sensibilisé à la question de notre empreinte écologique.

Nous avons donc tout naturellement mis en place les actions suivantes :

- Remplacement de la vaisselle plastique par de la vaisselle en verre
- Tri des déchets
- Utilisation de langes et gants pour le change des enfants pour éviter le jetable
- Fabrication de produits ménagers (sol et surfaces)
- Nettoyage vapeur

Qui est Liane Mozère ?

Liane Mozère est une sociologue et féministe française née en Chine en 1939 et décédée le 17 octobre 2013.

Elle participe à l'aventure de la Clinique Psychiatrique de La Borde dès 1965. Signataire du Manifeste des 343, elle s'était illustrée dans l'activisme féministe durant les années 60-70. Elle était membre du Centre d'études de recherches et de formation institutionnelles (CERFI) créé par Félix Guattari. Liane Mozère est une professeure émérite de sociologie à l'université de Metz, ses axes de recherche tournent autour de la petite enfance, du travail informel, du travail au féminin.

*Ses travaux ont été influencés notamment par la pensée de Deleuze et Guattari. Parmi ses multiples domaines de recherche — petite enfance, urbain, Chine, psychanalyse et philosophie — nous évoquerons ici ses travaux pionniers sur la petite enfance, avec le numéro de Recherches, « Des crèches aux multiplicités d'enfants. Babillages... » (Mozère, Aubert 1977), et la publication de sa thèse soutenue en 1989, *Le printemps des crèches. Histoire et analyse d'un mouvement* (Mozère 1992). Son approche a constitué l'un des jalons des recherches menées sur ce thème. S'appuyant sur une conception du changement social centrée sur la notion de 'groupe-sujet', elle y donnait à voir la révolution du fonctionnement des crèches en France, après 1968.*

Par la suite, elle a élargi le propos au travers de nombreuses recherches et publications sur les nourrices et les employées domestiques philippines, notamment. Il faut également souligner l'importance de la contribution de Liane Mozère aux approches politiques du care.

Au cours de ses dernières années de recherche, elle s'est plus particulièrement intéressée aux parents seuls avec enfants qui ne bénéficient pas de l'aide sociale (des femmes dans l'immense majorité des cas). Dans l'optique développée par Joan Tronto et par Michel Foucault dans le « souci de soi » (Mozère 2004), elle mettait en évidence le caractère essentiel du care au même titre que la justice : non pas tant comme dimension caritative ou ancillaire, mais comme « fondement de toute société qui ne réserverait plus ces tâches aux seules femmes ou aux outsiders, faiblement rémunérés et socialement disqualifiés, mais qui reconnaîtrait la valeur centrale de cette attention et ce souci à tout être et à tout l'univers » (Mozère et al. 2009, p. 7).

Publications autour des crèches :

Babillages. Des crèches aux multiplicités d'enfants, revue Recherches (CERFI), n°27, 1977.

Le printemps des crèches : histoire et analyse d'un mouvement, L'Harmattan, 1992. « On "garde" des vaches mais pas les enfants... » Paroles d'auxiliaires de puériculture en crèche Coll. 1001 bébés (ERES, 2011)

Les crèches, l'accueil et la tentation de l'omnipotence. Dans Familles et petite enfance (ERES, 2006)